



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIGILANCE MÉTÉO ORANGE : LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES EST PLACÉ EN VIGILANCE MÉTÉO ORANGE « CRUE » - CONFLUENCE ADOUR-NIVE

à Pau, le 10 mars 2024

Le département des Pyrénées-Atlantiques est placé en vigilance météo ORANGE « CRUE » à la confluence ADOUR-NIVE, jusqu'au lundi 11 mars 2024 à 10h00 au moins.

Des débordements maritimes importants lors des pleines mers sont prévisibles sur la confluence Adour-Nive.

Des débordements maritimes modérés sont prévisibles sur le Bec du Gave.

Une période de grandes marées a débuté vendredi 8 mars dernier. Les coefficients progressent jusqu'en début de semaine prochaine, où ils atteindront 116.

Ces grandes marées s'accompagnent de conditions météorologiques plutôt défavorables (surcote en mer) et d'apports fluviaux modérés.

En conséquence, des débordements sont attendus lors des prochaines pleines mers dans le secteur de Bayonne, en particulier lors de la marée de lundi matin.

Conséquences possibles :

Des inondations importantes sont possibles.

En outre, les conditions de circulation peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau et des perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires.

Des coupures d'électricité peuvent se produire. Les zones en sous-sol, notamment les parkings souterrains, peuvent être dangereuses.

Les digues peuvent être fragilisées ou submergées.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Pôle communication (réservé à la presse)

• En journée :

Tel : 05 59 98 24 50 | 06 26 14 12 79

pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

• En soirée, de 18h30 au lendemain 8h et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h (astreinte communication) :

Tel : 06 15 20 31 38

pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64



Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques appelle à la vigilance de tous et rappelle les consignes de sécurité suivantes :

- Je m'éloigne des cours d'eau et des ponts ;
- Je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage ;
- Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement ;
- J'évite de me déplacer si cela n'est pas nécessaire ;
- Je me tiens informé sur les conditions météo, et je surveille la montée des eaux ;
- Je ne descends pas dans les sous-sols.
- Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence (cf. infographie annexée).

Plus d'informations :

- **Site internet de la préfecture** : www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr
- **Compte Facebook de la préfecture** : <https://www.facebook.com/Prefet64>
- **Compte Twitter de la préfecture** : [@Prefet64](https://twitter.com/Prefet64)
- **Météo France** : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/pyrenees-atlantiques>
- **État des routes dans le département** : <http://inforoute.le64.fr>